

## **TENNIS DE CAROUGE À PINCHAT - HEURES D'HIVER** du lundi 28 octobre 2019 au samedi 11 avril 2020

- 1h/semaine entre 8h et 9h ou jeudi 8h30 et 9h30 CHF 450.-
- 1h/semaine le samedi matin entre 9h et 13h CHF 530.-
- 1h/semaine entre 9h et 11h ou 14h et 17h ou 20h et 22h CHF 530.-
- 1h/semaine le jeudi entre 9h30 et 11h30 ou 14h30 et 17h30 ou 20h30 et 22h30 CHF 530.-
- 1h/semaine entre 11h et 14h ou 17h et 20h ou le jeudi entre 11h30 et 14h30 ou 17h30 et 20h30 CHF 580.-

**Une taxe de CHF 50.- par heure sera perçue pour les personnes qui ne sont pas membres d'été.**

### Titulaires d'heure(s) en 2018-19

Ci-joint la facture pour les heures 2019-20 aux mêmes conditions que l'hiver dernier.

**Pour les personnes qui ne sont pas membres d'été au TCC merci d'attendre le 31 août et d'appeler le secrétariat (022 342 1423) avant de régler votre facture, les membres d'été étant prioritaires.**

Si un membre est intéressé par votre heure nous vous en informerons et ferons notre possible pour trouver une autre heure à votre convenance.

Pour confirmer les réservations il faut **avant le 31/08/2019** :

- soit payer la facture
- soit confirmer auprès de Josiane (la facture dans ce cas doit être réglée avant le 30/09/2019)

Passé le délai du 31/08/2019 et sans nouvelle de votre part, les heures seront redistribuées.

### Demande d'heure(s) d'hiver

Envoyer un courriel avec vos desiderata à [info@tenniscarouge.ch](mailto:info@tenniscarouge.ch)

Les membres d'été sont prioritaires jusqu'au 31 août. Passé ce délai, les heures seront attribuées par ordre d'arrivée.

Pour confirmation vous serez avisé par courriel ou téléphone.

**Sans nouvelle de notre part, l'inscription sera automatiquement mise en liste d'attente.**

